Paysage de Grand-Pré inc.
Procès-verbal approuvé de la réunion du conseil
Le 11 juin 2025
Bureau central, Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Personnes présentes	Autre personne	Personne absente
Beverly Palmeter (présidence)	Claude DeGrâce (direction générale)	Lara Morris
Peter Allen		
Neil Boucher		
Beverly Boyd		
Bruce Cooke		
Amy MacDonald		
Cyrilda Poirier		

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
Beverly Palmeter, à la présidence de Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du Conseil d'administration (Conseil) à 9 h 10, le quorum étant atteint quant aux administratrices et administrateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour
1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Processus visant à répondre aux préoccupations soulevées lors de l'assemblée extraordinaire des membres du 26 mars 2025
5. Mise à jour concernant la structure organisationnelle et le plan de viabilité financière
6. Table ronde
7. Levée de la séance

MOTION : Adopter l'ordre du jour tel que présenté
Proposition par Peter Allen; appui par Beverly Boyd
Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 25CA.June.6.01**

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Beverly Palmeter, à la présidence, indique que, conformément aux pratiques de bonne gouvernance, elle doit inviter les administrateurs et administratrices à déclarer tout conflit d'intérêts concernant les points à l'ordre du jour. Elle rappelle donc à ceux-ci de ne pas hésiter à le faire si, au cours de la réunion, les discussions portent sur un sujet inattendu et susceptible de poser un conflit d'intérêts.
Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. **Processus visant à répondre aux préoccupations soulevées lors de l'assemblée extraordinaire des membres du 26 mars 2025**

Comme suite à la réunion du Conseil tenue le 23 mai 2025, le Comité de direction estime nécessaire de répondre aux préoccupations soulevées par un organisme membre le plus tôt possible. La présidence de PGPI montre une présentation PowerPoint qui donne un aperçu de la relation entre PGPI et la Grand Pré & Area Community Association (GPACA).
En réponse à une question posée par une personne membre du Conseil, la présidence souligne que le Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC) a été très actif au cours de l'année précédente en examinant les règlements administratifs, les politiques, les mandats des comités permanents et les descriptions des rôles. En raison de la démission de la personne qui le présidait, le CGMC est resté inactif ces derniers mois. Comme PGPI a entrepris de créer un groupe de travail pour examiner son modèle organisationnel et sa viabilité financière, le Conseil a décidé que les activités du CGMC se poursuivraient une fois que ce groupe de travail aurait achevé son mandat.
À la suite de cette présentation, le Conseil décide de tenir une séance à huis clos.

MOTION : Passer à une séance à huis clos à 9 h 30
Proposition par Beverly Boyd; appui par Peter Allen
Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 25CA.juin.6.02**

MOTION : Mettre fin à la séance à huis clos à 12 h 15
Proposition par Peter Allen; appui par Beverly Boyd
Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 25CA.juin.6.03**

Énoncé des mesures résultant de la séance à huis clos :

a) En réponse aux préoccupations soulevées par la Grand Pré & Area Community Association, Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI) convient que le respect mutuel entre tous les organismes membres et PGPI est très important. Aussi, PGPI souhaite répondre à ces préoccupations en veillant à la communication de renseignements financiers et budgétaires plus complets et détaillés avec tous les organismes membres chaque année.
b) Le Conseil examinera le protocole à suivre pour la conduite des réunions et fera part de ses recommandations lors de l'assemblée annuelle des membres de 2025.
c) Les résultats et les faits saillants découlant des réunions du Conseil seront communiqués en temps opportun aux organismes membres.

5. Mise à jour concernant la structure organisationnelle et le plan de viabilité financière

Le Conseil est informé que les experts-conseils retenus pour diriger le groupe de travail ont dû annuler la première réunion prévue pour le 17 juin 2025 en raison d'une situation inattendue.

Le Conseil convient que tout doit être mis en œuvre pour que le groupe de travail participe à la prochaine réunion, prévue le 3 juillet 2025. Il demande à la direction générale de communiquer avec les experts-conseils, qui en aviseront à leur tour les membres du groupe de travail.

6. Table ronde

Les administrateurs et administratrices déclarent que cette réunion constitue une étape importante dans le renforcement du respect mutuel entre PGPI et tous ses organismes membres.

7. Levée de la séance

MOTION : Lever la séance
Proposition par Peter Allen; appui par Cyrilda Poirier

La séance est levée à 12 h 20.

Approbation par le Conseil : **Résolution 25CA.septembre.22.02**

_____
Cyrilda Poirier, secrétaire